



COMMUNIQUE DE PRESSE



Jean de Lescure est élu président du conseil d'administration du Parc national

Jean de Lescure, premier vice-président du conseil général de la Lozère, président de la communauté de communes de Villefort et maire de St-André-de-Capcèze, prend les fonctions de président du conseil d'administration du Parc. Il a été élu au premier tour par 27 voix pour.

Les deux vice-présidents du CA ont également été élus. Il s'agit de Martin Delord, conseiller général du Gard, président de la communauté de communes de l'Aigoual, et de Sophie Pantel, conseillère générale de la Lozère et présidente de la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère.

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.f

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du Parc – 93 500 ha - compte 55 communes, l'aire optimale d'adhésion – 278 500 ha – en compte 152 . Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France -, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac

www.cevennes-parcnational.fr